

**Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais**

Québec 



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 avril 2023

SÉANCE AJOURNÉE VIRTUELLE



Séance
ajournée
17 avril 2023

Étaient présents :

Membres parents d'un élève

Madame Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest

Madame Julie Boisvert, membre parent d'un élève représentant le district Nord

Madame Kim Jessome, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est

Monsieur Simon Lajoie, membre parent d'un élève représentant le district Ouest

Monsieur Djama Ahmed, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est

Membres du personnel scolaire

Madame Isabelle Lemay, représentante cadre scolaire

Madame Christelle Élément, représentante personnel de soutien

Monsieur Simon Leclair, représentant cadre d'établissement

Membres représentants de la communauté

Monsieur Raïmi Osseni, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Monsieur Dominique Kenney, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Madame Marie Trouis, membre issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Monsieur Jean Damascène Uwimana, membre issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Madame Yanika Whiteman, personne de 18 à 35 ans

Étaient également présents :

Madame Nathalie Bédard, directrice générale adjointe

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint

Madame Nadine Peterson, directrice générale

Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Étaient absents :

Madame Mylène Larocque, représentante membre professionnel

Poste toujours vacant : membre représentant le personnel enseignant.

18. Ouverture de la séance et constatation du quorum

18 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Julie Boisvert souhaite la bienvenue aux membres.

Après constat de quorum par la présidente, Madame Julie Boisvert ouvre la séance. L'ouverture est proposée par Monsieur Simon Lajoie et appuyé par Monsieur Raïmi Osseni.

Il est 17 heures 38 minutes.

Monsieur Djama Ahmed se connecte, il est 17 h 44.

11. Service de l'organisation scolaire

11 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

11.1. Planification des besoins d'ajout d'espace 2024-2034 (ajourné – 17 avril 2023)

11.1 PLANIFICATION DES BESOINS D'AJOUT D'ESPACE 2024-2034 (AJOURNÉ – 17 AVRIL 2023)

Considérant que conformément à l'article 272.3 de la *Loi sur l'Instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3) (ci-après « LIP ») le Centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais (ci-après « CSSPO ») a transmis à la municipalité de Gatineau, à la municipalité de La Pêche, à la municipalité de Pontiac et à la municipalité de Chelsea la prévision de ses besoins d'ajout d'espace ;

Considérant que conformément à l'article 272.5 de la LIP lesdites municipalités ont eu 45 jours pour transmettre leur avis au CSSPO sur le projet de planification des besoins d'espace 2024-2034 ;

Considérant l'analyse réalisé par le CSSPO des avis transmis par lesdites municipalités ;

Considérant que conformément à l'article 272.6 de la LIP, le CSSPO doit adopter la planification de ses besoins d'espace ;

Il est proposé par Monsieur Raïmi Osseni, appuyé par Madame Kim Jessome et résolu que les membres du conseil d'administration adoptent la planification des besoins d'espace du CSSPO comme présentée et que cette dernière soit transmise aux municipalités de notre territoire pour approbation ou refus conformément à l'article 272.7 de la LIP.

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-086

Monsieur Stéphane Lacasse présente le document « Planification des besoins d'ajout d'espace 24-34 ». Il précise qu'au niveau de la superficie des écoles; la superficie d'une ancienne école de type 4-4-24 est de la même superficie qu'une nouvelle école de type 3-3-18. Il ajoute aussi que le CSSPO attend toujours des réponses du ministère de l'Éducation quant à la demande qui a été déposée l'an passé.

12. Service du
secrétariat général

12.4. Adoption de la
révision de la
politique
« surveillance des
dîneuses et
dîneurs au
préscolaire et
primaire (30-31-
20) » (ajourné –
17 avril 2023)

12 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

12.4 ADOPTION DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE « SURVEILLANCE DES DÎNEUSES ET DÎNEURS AU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE (30-31-20) » (AJOURNÉ – 17 AVRIL 2023)

Considérant l'adoption de la Politique sur le service de surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire (30-31-20) par le Conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 13 avril 2011.

Considérant que la Politique de surveillance à l'heure du dîner des élèves des écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (30-31-20) est révisée afin de tenir compte des modifications aux encadrements ministériels;

Considérant la consultation menée, conformément à la Politique de consultation (04-09-20) du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais auprès du comité de parents le 24 janvier 2023;

Considérant la consultation menée auprès du Comité consultatif de gestion le 17 janvier 2023;

Considérant la consultation menée auprès du Comité de gouvernance et d'éthique le 17 avril 2023;

Considérant les commentaires reçus de ces instances à la suite de ces consultations;

Il est proposé par Monsieur Simon Leclair, appuyé par Monsieur Raïmi Ossen et résolu que les membres du Conseil d'administration adoptent la révision de la « Politique sur le service de surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire (30-31-20) » ainsi que l'« Annexe à la politique de surveillance à l'heure du dîner des élèves des écoles primaires et secondaires (30-31-20-A) », avec les modifications suivantes :

- Ajouter la définition de tarif à la section 4-définition.
- Modifier le 2^e paragraphe de la section 7.2 afin qu'il se lise ainsi « Une contribution sera exigée en début d'année à moins que les parents en avisent par écrit la direction de l'école, sur le formulaire prévu à cette fin en début d'année. »

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-090

Madame Marie Trouis quitte, il est 18 h 18.

Madame Julie Boisvert propose le huis clos appuyé par Monsieur Dominique Kenney. Il est 18h20.

Fin du huis clos, il est 18h31. Les membres du conseil d'administration reviennent en session régulière.

14. Autres sujets

14.1. Position du conseil
d'administration –
rapport du
protecteur de
l'élève (dossier
M.K.E.)

14 AUTRES SUJETS

14.1 POSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (DOSSIER M.K.E.)

Considérant la lecture par les membres du conseil d'administration (ci-après « CA ») du rapport du protecteur de l'élève et la discussion en huis clos du CA ;

Considérant que la décision du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (ci-après « CSSPO ») a été rendue en conformité avec le « Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (04-04-04) » et de la « Politique sur les critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) » en vigueur au CSSPO ;

Considérant que la direction de l'École secondaire de la Cité a démontré que la sécurité des élèves n'est pas un enjeu ;

Il est proposé par Madame Julie Boisvert appuyé par Madame Kim Jessome et résolu que les membres du conseil d'administration maintiennent la décision de la direction générale du 28 février 2023.

**Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-093**

Madame Caroline Sauvé présente un sommaire du dossier et explique pourquoi, dans ce dossier, la demande de changement d'école en cours d'année a été refusée.

19. Auto-évaluation de
la rencontre

19 AUTO-ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Le lien est déposé dans le Teams. Madame Julie Boisvert remercie les membres d'avoir complété l'auto-évaluation de la séance du 27 mars 2023 et rappelle que le lien pour l'auto-évaluation est disponible sur Teams.

20. Levée de la
rencontre

20 LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Monsieur Dominique Kenney et appuyé par Madame Kim Jessome de lever la rencontre.

Il est 18 heures 34 minutes.

**Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-094**

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2023

18 Ouverture de la séance et constatation du quorum

11 Service de l'organisation scolaire

11.1 Planification des besoins d'ajout d'espace 2024-2034 (ajourné – 17 avril 2023)

12 Service du secrétariat général

12.4 Adoption de la révision de la politique « surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et primaire (30-31-20) » (ajourné – 17 avril 2023)

14 Autres sujets

14.1 Position du conseil d'administration – rapport du protecteur de l'élève (dossier K.E.)

19 Levée de la rencontre